

AFF/WWT - 372.39-Kae/de

1^{er} février 1991

N o t e à Monsieur le Conseiller fédéral Delamuraz

*Candidature suisse au FMI - Eléments pour une discussion avec le
Ministre Solchaga*

- Ce qu'il y a de plus étonnant dans cette affaire c'est que les intérêts de l'Espagne et ceux de la Suisse sont pratiquement les mêmes. Nos deux pays ont des quotes-parts calculées qui sont pratiquement du même ordre de grandeur. L'Espagne est convaincue que sa quote-part effective est trop basse et qu'elle devrait être relevée à l'occasion de la prochaine révision. La Suisse, quant à elle, s'efforce d'obtenir une quote-part équitable dans la procédure d'adhésion.
- Comme les intérêts de nos deux pays convergent, il paraît évident que si l'Espagne appuyait les efforts de la Suisse pour parvenir à une quote-part équitable, elle préparerait le terrain pour une majoration de la quote-part espagnole. Cela parce la quote-part effective accordée maintenant à la Suisse servirait de référence pour la nouvelle quote-part de l'Espagne.
- Inversément, une décision fixant la quote-part de la Suisse au niveau actuel de la quote-part espagnole aboutirait selon toute vraisemblance à bloquer toute majoration de la quote-part espagnole, car le Fonds et les autres pays membres se référeraient évidemment au cas de la Suisse. Il serait extrêmement difficile pour l'Espagne de justifier une majoration de sa quote-part après qu'elle aurait soutenu l'attribution d'une faible quote-part à notre pays dont la quote-part calculée est pratiquement la même que la sienne.
- Par ailleurs il faut se demander quels sont les intérêts des pays qui donnent leur appui à l'Espagne pour faire attribuer à la Suisse une faible quote-part. Il y a lieu de penser que ces pays (notamment Bénélux) espèrent faire coup-double, d'une part en amenant la Suisse à renoncer à entrer aux Institutions de Bretton Woods, et, d'autre part, en bloquant l'Espagne à son niveau actuel. Ces pays parviendraient ainsi à éliminer les menaces que la Suisse et l'Espagne pourraient constituer pour leur propre position.

Depuis la reprise du dialogue orchestrée par l'Italie et la France, on commence à réaliser du côté espagnol le bon sens de



l'argumentation suisse. Mais il semble que les instructions données à l'administrateur espagnol n'aient pas été modifiées jusqu'ici. Et il faudrait qu'elles le soient. Du côté espagnol on se comporte comme ce vieux sénateur américain qui disait "Après avoir parlé à un économiste je change parfois mon opinion, mais pas mon vote". Or, il faudrait que l'Espagne soutienne ou à tout le moins renonce à bloquer la formation d'un consensus acceptable pour la Suisse.

Il pourrait être utile de promettre à l'Espagne que la Suisse une fois devenue membre du FMI soutiendra pleinement un ajustement de la quote-part espagnole. par ailleurs, on pourrait signaler que la Suisse s'emploie à faire entrer l'Espagne au Groupe des Dix, comme en témoigne notre lettre au Ministre Maystadt, président en exercice du Groupe (Annexe).

Enfin, si l'on venait à soulever du côté espagnol la question de la formation d'un groupe de vote (constituency), par exemple une combinaison Suisse-Espagne, on pourrait répondre que nous devons nous abstenir de nous engager dans des négociations à ce sujet tant que notre procédure interne d'adhésion n'aura pas abouti, mais que nous n'excluons à priori aucune solution raisonnable et durable.

Annexe mentionnée

Quote-part calculée

Espagne 3.51 mrd DTS

Suisse 3.57 mrd DTS (compte tenu des intérêts pris sur une base brute)

Quote-part effective actuelle de l'Espagne (quote-part calculée x coefficient de 0.37 = 1.286 mrd DTS.

Quote-part effective revendiquée par la Suisse (Quote-part calculée x coefficient de 0.50 = 1.800 mrd DTS.

L'intérêt bien compris de l'Espagne serait donc de soutenir un coefficient élevé pour la Suisse, afin de pouvoir revendiquer le même en ce qui la concerne.